Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212203251-20260610-DB_2026_05_11-DE

COMMUNE DE SAINT QUAY PO
Extrait du registre des délibérations du

Date de la convocation : 29 mail 2026

Nombre de membres en exercice : 23

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18 heures 30, dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-QUAY-PORTRIEUX, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. SIMELIERE Thierry, Maire, assisté de M. MOBUCHON Alain, M. BARBEY-CHARIOU Erwan, Mme DEDENON Christine, M. d'HERBECOURT Henri, Mme Sophie LATHUILLIERE, Adjointes et Adjoints.

Etaient présents : M. TREBOUTA David, Mme BAZIN Elodie, Mme BODIN Yveline, Mme RENARD Nadine, M. LECLERE Gérard, M. DREUMONT Benjamin, M. HENIN Pierre, Mme STEVENON Christine.

Absents représentés :
Mme Karine HALNA donne pouvoir à Yveline BODIN
M. Jean-François VILLENEUVE donne pouvoir à Alain MOBUCHON
Mme Caroline SIMON donne pouvoir à Christine DEDENON
Mme Sophie VIAUD donne pouvoir à Thierry SIMELIERE
M. Victorien DARCEL donne pouvoir à Benjamin DREUMONT
Mme Armelle BRIAND donne pouvoir à Henri d'HERBECOURT
M. D'HERBECOURT Jean donne pouvoir à Elodie BAZIN
Mme Nathalie CAMUS donne pouvoir à Sophie LATHUILLIERE
M. Pascal SOUN donne pouvoir à Erwan BARBEY-CHARIOU

Présents : 14 **Représentés : 9** **Votants : 23**

M. BARBEY-CHARIOU Erwan a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Délibération n° 05/06/2026-11

Subvention 2026 complémentaire KANERIEN AR GOELO

Dans le cadre du programme d'une manifestation organisée par l'association KANERIEN AR GOELO, un concert Le chœur du Pays Basque, Ekidazu Abesbatza sera proposé le 3 juillet 2026 à l'église de Saint-Quay-Portrieux.

Cette animation est organisée par l'association « KANERIEN AR GOELO», en partenariat avec la Ville de Saint-Quay-Portrieux. Demande aide supplémentaire destinée à défrayer le bagad St Ké et Danserien St ké pour leurs prestations aux jardins du port et à couvrir en partie les frais de réception d'après concert.

Il est envisagé d'accorder une subvention complémentaire à l'association « KANERIEN AR GOELO » d'un montant de 550 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- **D'accorder à l'association « KANERIEN AR GOELO » une subvention complémentaire d'un montant de 550 €.**

Le Maire,
Thierry SIMELIERE

MAIRIE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX (CÔTES D'ARMOR)